



ALLOCUTION DE MONSIEUR GASTON E. THORN
PRESIDENT DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

POUR LA
SEANCE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION AVEC LE
ROI HASSAN II DU MAROC

- 19 OCTOBRE 1983 -

EMBARGO : 13 HEURES

Majesté,

Au nom de la Commission des Communautés Européennes et en mon nom personnel, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue, à vous-même, Majesté, et à la délégation ministérielle qui vous accompagne. Notre Commission est honorée par votre venue en ces lieux. Elle en mesure toute la signification et s'apprête à avoir avec vous-même comme elle a eu avec vos ministres les échanges de vues les plus ouverts et les plus fructueux.

Entre votre Gouvernement et les membres de notre Commission, des contacts fréquents et approfondis ont déjà eu lieu. En avril 1981, le Vice-Président NATALI a eu à Rabat des entretiens d'une grande qualité. L'année suivante, M. PISANI a rencontré auprès de vous et de vos ministres un accueil très cordial. J'ai moi-même eu le privilège de me rendre en visite officielle dans votre pays en août 1982 et d'y avoir un entretien particulier avec votre Majesté. Au mois de juillet dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir MM. GUESSOUS et DEMNATI. Toutes ces conversations, qui prolongent et rehaussent le travail

2.

quotidien de nos collaborateurs, disent assez quel est notre souci commun de traiter des difficultés rencontrées sur la route de nos relations, notre volonté, quelle que soit la réelle complexité de certains dossiers, de ne pas laisser s'estomper l'essentiel, à savoir l'esprit et les promesses que l'Accord de coopération de 1976 avait fait naître.

Cet Accord existe. Base contractuelle de nos relations, l'accord de coopération a fourni un cadre utile, et d'autant plus utile que,

la Communauté Economique Européenne étant confrontée elle aussi aux redoutables effets d'une crise durable, il a permis de limiter l'impact négatif des nécessaires mesures d'ajustement. C'est dans le même esprit qu'il convient de mener conjointement les conversations qui permettront de circonscrire et sans doute de contribuer à résorber les inquiétudes que suscite dans votre pays le processus d'élargissement de l'Europe communautaire à l'Espagne

et au Portugal.

3.

Cet élargissement de l'Europe à 12 Etats-membres va révéler, plus qu'il ne va les créer, certains déséquilibres qui posent question, d'abord, à nos politiques communes. Mais la cohésion de l'Europe élargie, sa crédibilité aussi, passent par les réponses qu'elle saura apporter, dans le même temps, aux attentes de ses divers partenaires, et d'abord les plus proches d'entre eux.

Le Maroc partage avec l'Europe trop d'intérêts communs; il est, comme l'Europe, l'héritier d'une trop riche histoire, pour ne pas rechercher dans l'approfondissement de notre coopération, la réponse aux problèmes susceptibles de résulter de l'élargissement et aux exigences d'un monde où la compétition se fait plus rude. Tel est bien le sens de cette durée indéterminée dans laquelle s'inscrit l'Accord de 1976.

Mais le Maroc a aussi d'autres solidarités, d'autres horizons auxquels le rattache son identité. C'est au carrefour de ces divers ensembles que le Maroc a le plus grand rôle à jouer.

D'abord, le vaste monde arabe, et singulièrement ce Moyen Orient douloureusement voué aux conflits. L'Europe a salué les efforts dispensés par le Maroc dans la recherche d'un règlement juste et durable du conflit israélo-arabe et de l'avenir du

peuple palestinien. Le Plan de Fès est devenu
une des références de tous ceux qui veulent
croire que la paix est possible dans cette
région. L'Europe a appuyé et appuiera encore
la recherche de la paix. Depuis sa déclaration
de Venise jusqu'à son récent appel de mars dernier,
le Conseil Européen estime qu'à travers une
négociation visant un règlement de paix global,
cette paix si nécessaire ne pourra être construite
que sur le droit à l'existence de tous les
Etats de la région, y compris Israël, et sur
le droit à l'autodétermination du peuple
palestinien, avec tout ce que cela implique.
De même, la Communauté est vivement préoccupée
par la situation au Liban, plus critique que
jamais.

En septembre dernier, la Communauté avait
appelé de ses vœux à cessez-le-feu devant
permettre la recherche d'une réconciliation
nationale. Elle a également lancé un appel
à toutes les parties concernées afin que
soient respectées, dans l'indépendance, la
souveraineté et l'intégrité territoriales
du Liban ainsi que l'autorité de son
Gouvernement. Car, tant que ne sera pas levée
l'hypothèque du Liban, elle constituera un
obstacle à un règlement juste et durable au
Moyen Orient. Enfin, devant la guerre qui
ensanglante les rives du golfe arabo-persique,

c'est une même

c'est une même consternation et un même appel
à la raison qu'expriment le Maroc et l'Europe.

5

Ainsi le Maroc, terre arabe de haute tradition, est-il pour l'Europe ce partenaire indispensable à ce que les relations entre arabes et européens prennent leur véritable dimension, c'est-à-dire, l'esquisse d'une vaste approche régionale qui réduise les facteurs de tension.

C'est ce même intérêt régional qui doit guider les efforts en vue d'une meilleure concertation inter-maghrébine. L'Europe communautaire ne peut voir qu'avec une grande sympathie se dessiner des rapprochements vers un espace économique mieux intégré qui verrait ses atouts augmenter plus que proportionnellement.

Parce que l'Europe a, elle aussi, bâti son édifice communautaire par de patientes constructions, elle n'ignore pas tout ce qu'a de délicat une entreprise commune qui respecte l'intégrité territoriale, la souveraineté nationale et la stabilité nécessaire des Etats qui y participent. Elle sait d'expérience aussi que les problèmes de sécurité, s'ils ne sont pas abordés avec courage, interfèrent négativement sur toutes les autres dimensions.

Enfin, les relations qu'entretiennent l'Europe et les pays⁵ riverains du sud de la Méditerranée, grâce à la proximité géogra-

6

les hommes qu'elle ne les a séparés, ne sont-elles pas un exemple de cette coopération Nord-Sud par ailleurs paralysée dans d'autres enceintes ?

La Communauté européenne s'est efforcée, depuis le début des années 70, de définir et d'approfondir une approche méditerranéenne globale. Combien en effet cette région gagnerait à envisager de façon plus concertée, plus solidaire, plus indépendante aussi, les lignes communes de son avenir ! Cependant quelle diversité d'un pays à l'autre ! C'est pourquoi les accords méditerranéens ont été une gamme d'accords bilatéraux.

Permettez-moi, Majesté, de revenir sur les déceptions qui se sont exprimées çà et là au sujet de ces accords. Inquiétudes et critiques se sont concentrées sur le volet commercial, sur le problème de l'accès au marché communautaire. C'est un réel problème, et convenons que les tendances mondiales ne portent pas à un excès d'optimisme. Néanmoins nous savons que pour certains pays partenaires de la Communauté, une réponse appropriée est parfois urgente. La Commission entend exercer ses responsabilités de gestionnaire des accords et initier des propositions au Conseil. Elle entend préalablement mener un vrai dialogue avec ses partenaires.

11/..

7

L'accès au marché communautaire est une des réponses. Mais l'aide à la diversification des productions, l'aide pour une moindre dépendance en matière alimentaire, énergétique aussi pour certains, comme en matière de biens d'équipement sont au moins aussi pertinentes.

De plus, les échanges humains doivent rester ouverts. Certes, l'Europe a vu son expansion économique frappée par la crise, et elle connaît un chômage sérieux. Cependant elle garantira l'essentiel des avantages acquis par ceux de vos fils qui sont venus, hier, contribuer à son activité. Elle aura à cœur de prévenir, où qu'elles se manifestent, toutes les formes de discrimination et d'exclusion.

En conclusion : aider ses partenaires à mobiliser de nouvelles ressources, par l'emprunt public comme par l'investissement privé, les aider à mieux faire face au poids d'une dette préoccupante, leur donner les moyens de former plus efficacement les nouvelles générations qui seront les artisans du développement de demain, voilà des voies parmi d'autres d'un élan retrouvé pour notre coopération.

Puisse l'éclat de votre présence ici contribuer, Majesté, à la veille de conversations techniques qui rencontreront sans doute quelques points difficiles, rappeler que derrière les dossiers il y a toute la richesse d'une relation féconde et confiante dont la dimension politique reste fondamentale.